

Règlement relatif au championnat carambole individuel du district Poitou-Charentes sur 2,80 Saison 2025/2026

1- OBJET -

Le championnat de district Poitou-Charentes qualificatif pour la finale de ligue Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes est organisé dans tous les modes de jeux et dans toutes les catégories sous forme d'un ranking.

Il est ouvert à tous les licenciés du Poitou-Charentes ainsi qu'aux joueurs d'Aquitaine ou du Limousin ayant demandé une dérogation au préalable auprès du responsable carambole de la ligue en début de saison.

Chaque ranking comporte trois tours espacés d'environ un mois.

Il sera joué trois matchs par journée soit neuf matchs possible en tout.

En fin de ranking, les joueurs seront classés sur la base de leurs 6 meilleurs matchs (point de match et moyenne).

Aucune finale de district n'est prévue dans tous les modes de jeux.

La qualification à la finale de ligue Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes est basée sur la seule place acquise au ranking du district.

NOTA : Un joueur peut ne disputer que deux tournois de ranking pour obtenir ses 6 points de matchs de classement afin de se qualifier pour la FINALE de LIGUE

Pour chaque mode de jeux et chaque catégorie, le nombre de qualifiés du district est précisé dans le règlement de la ligue qui est disponible sur son site.

<http://alpc.billard.free.fr/>

Un circuit féminin sera mis en place pour la LIBRE dame, sous forme de ranking pour une qualification en finale de ligue.

Les modalités de jeux sont en cours d'élaboration.

2-ORGANISATION des TOURNOIS -

Chacun des trois tours de ranking est organisé simultanément dans plusieurs clubs suivant le nombre de joueurs engagés et en mono-catégorie.

Les tournois sont organisés sur des journées complètes (le dimanche) permettant à chaque compétiteur de jouer 3 matchs sur 2,80.

Les joueurs sont convoqués pour **9h45** pour début de la compétition à **10h**

Si compétition sur **3,10 et 2,80** en même temps l'heure de convocation est **9h45** pour tous

3- ARBITRAGE -

L'auto arbitrage est **AUTORISE** sauf pour les Nationaux au CADRE et à LA BANDE.

4- INSCRIPTION AUX TOURNOIS – (voir aussi avec les résultats en bas du règlement)

Les joueurs ont la responsabilité de s'inscrire directement **pour chaque tournoi** sur le site dédié.

Chaque compétiteur fournira **obligatoirement** un chèque caution **de 30 euro** qui sera gardé par son club. En cas d'absence **non justifiée** le jour du tournoi ou il est inscrit, ce chèque sera remis à la ligue et le joueur devra fournir **un nouveau un chèque de 30 euro s'il veut s'inscrire à un autre ranking.**

L'inscription est ouverte **3 semaines** avant la date du tournoi du **vendredi 19h** au **vendredi 19h** sur une période de **14 jours.**

Tout compétiteur peut **s'inscrire ou se désinscrire** dans cette période **de 14 jours**, sans **justificatif**, passé cette période il faut avoir une raison valable et en **fournir un.**

RAPPEL :

Les deux choix sont obligatoires pour le lieu des compétitions.

Si un joueur ne fait qu'un choix au lieu des deux obligatoires, il perd sa priorité et sera mis où il y aura de la place dans n'importe quel club.

5- ORGANISATION DE CHAQUE TOURNOI -

5-1 Distances et limitation de reprises

Tous les matchs se jouent sur la distance fédérale sans limitation de reprise sauf celle prévue au code sportif.

Changements pour 2025/2026

Le CADRE R n'est accessible que pour les joueurs qui sont classés en R2 à la LIBRE

5-2 Règlement du tournoi :

Tournois à 4 joueurs une poule unique suivant le code sportif

Tournois à 6 joueurs (en poule unique) sur 3 billards

Plus de poule unique de 8 joueurs sauf si besoin d'un regroupement suivent les inscriptions, les tournois se dérouleront en poule de 4 ou 6 joueurs.

CLASSEMENT AU TERME

DE LA SAISON SPORTIVE

Pour cette année le classement retenait les 6 meilleurs matchs des compétiteurs. Afin d'encourager ces derniers à réaliser un maximum de tours, le district Poitou -Charente proposera l'an prochain l'expérimentation suivante :

Les points de match seront attribués comme suit.

- Victoire = 3 points
- Match nul = 2 points
- Défaite = 1 point
- Forfait = 0 point

Le classement sera établi de la manière suivante :

Tous les points de matchs seront comptabilisés et la moyenne sera établie sur les 6 meilleurs matchs.

Ceci afin de valoriser ceux qui font l'effort de faire les trois tours de jeux.

Pour rappel, en cas d'égalité de points c'est la moyenne qui départage les compétiteurs.

Ces moyennes permettent également d'établir l'ordre du classement pour la finale de Ligue

.

6- CLASSIFICATION DES NOUVEAUX JOUEURS -

Lors de leur première inscription, les joueurs n'ayant pas encore de catégorie ni de moyenne officielle doivent jouer dans la catégorie estimée par un dirigeant du club.

Si cette estimation n'est pas conforme à la réalité au vu de la moyenne réalisée sur le tournoi, le joueur sera reclassé à posteriori dans la catégorie qui correspondra à ses résultats

7- EVOLUTION DU REGLEMENT

La commission carambole du district se réserve le droit de faire évoluer le règlement en cours de saison, de manière à préciser les points non prévus à ce règlement .

8- TENUE SPORTIVE

La tenue sportive doit être conforme au code sportif en vigueur, le directeur de jeux doit y veiller.

9- RESULTATS -

Les résultats des compétitions doivent être envoyés à Stéphane NADREAU au plus tard

le lendemain de celles-ci.

stephane.nadreau@orange.fr

et en copie au responsable sportif du district Didier Baril

didierbaril@orange.fr

voici l'adresse du nouveau site d'inscription

:<https://www.inscription-district-pc.fr/>